



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

éducation nationale : site Internet

Question écrite n° 28441

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la présentation tendancieuse de certaines informations du site officiel du ministère. En effet, certaines familles se sont émues du fait qu'en se rendant sur la rubrique du site « lutte contre l'homophobie » apparaisse un lien avec le site de la ligne Azur renvoyant lui-même à la promotion de l'ouvrage de Serge Hefez, intitulé « Le nouvel ordre sexuel ». Or le principe de neutralité du service public implique que le service public de l'éducation nationale fournisse des informations exemptes de parti pris. L'ouvrage en cause prône une théorie de l'indifférenciation des sexes qui s'apparente à la théorie du genre et qui ne fait pas, tant s'en faut, l'unanimité parmi les parents et la communauté éducative dans son ensemble. Cette promotion de la théorie du genre est d'autant plus choquante qu'elle s'inscrit dans un parti pris volontaire et militant visant à discréditer les convictions personnelles d'une majorité de parents d'élèves et d'élèves, parti pris relayé de manière excessive par certains lors de l'examen du projet de loi portant refondation de l'école. C'est pourquoi il lui demande de s'assurer du respect par le service public de l'éducation nationale du principe de neutralité.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Les objectifs poursuivis sont de mieux connaître ces violences et ces discriminations et de mieux les prévenir. La promotion du dispositif d'écoute « Ligne Azur » contribue à la réalisation de ces objectifs. Le ministère a conduit pour la quatrième année consécutive une campagne de promotion du dispositif d'écoute Ligne Azur auprès des élèves des collèges et de lycées. Depuis le lancement de la première campagne, en 2010, la notoriété de ce dispositif auprès des moins de vingt ans a progressé et ceux-ci représentent aujourd'hui plus d'un tiers des utilisateurs. Les personnes sollicitent les « écoutants » à la fois oralement, par téléphone, ou par écrit via le site Internet, et c'est pourquoi, compte tenu de l'usage important que les jeunes font aujourd'hui du téléphone portable pour échanger par écrit, les campagnes de promotion de ce dispositif d'écoute mettent en avant l'adresse URL du site internet de la Ligne Azur comme interface de contact. La rubrique des actualités de ce site est régulièrement mise à jour. Le contenu des deux entretiens du psychiatre Serge Hefez figurant dans cette rubrique ne constitue en aucun cas une promotion de son ouvrage et ne permet aucunement cas d'affirmer que celui-ci « prône une théorie de l'indifférenciation des sexes qui s'apparente à la théorie du genre ». Serge Hefez répond à des questions sur les rapports de sexe, les rôles sociaux assignés à l'un et l'autre sexe et les tensions découlant d'évolutions récentes des rapports entre les hommes et les femmes. L'auteur revient également sur les évolutions des représentations pour montrer que les normes sociales évoluent.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28441

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5710

Réponse publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12388